



## Carte de paiement pour achat sur le net

Par **geoandjo**, le 15/12/2016 à 11:42

bjr,

je ne peux pour le moment, utiliser ma I CARTE BLEUE de la banque postale, cert, elle est pratique pour regler ponctuellement un achats sur le net, car par securité, a chaque achat est attribue un numero specifique correspondant au debit de la somme depensée, ceci evite d'utiliser sa carte bleue normale et donc evite les debits pirates eventuelles sur des sommes importantes ou repetees !

ors, voila qu'il y aurait des incidents de paiements de la fraude, apparemment ! la solution trouvée par les banquiers consisterais a rentrer un numero code supplementaire, qui est fourni par sms sur le telephone portable.lors de l'acha ( une complication securitaire, qui diminue l'attrait la facilité d'usage de la i cartes bleues ! )

le probleme, c'est que habitant une region ou se trouvent des zones blanches ( pas de couverture pour les portables il y en a de nombreuses dans le pays ! ) et c'est mon cas, il n'est donc pas possible sur l'ordinateur fix, lors d'une commande pour un achat sur le net, de recevoir de capter le numero code attribue a cet achat et de le rentrer sut la fenetre i carte bleue pour payer ! ( reste le paiement moins rapide, qu'est le bon vieux cheque et si il est accepte, par le vendeur ? °

merci de vos avis !

amicalement

Par **Lag0**, le 15/12/2016 à 13:41

Bonjour,

Vous ne posez aucune question, que vous répondre...

Par **geoandjo**, le 15/12/2016 à 15:32

bjr,  
merci de votre intervention  
la question en pointillée :  
es ce que cela est la dure realite  
ou simplement des rummeures?  
salutations

Par **geoandjo**, le 15/12/2016 à 15:42

re bjr,  
en fait, il se pose une autre reflexion,  
y a t'il d'autres solutions ?  
( En alternative au cheque que de nombreux commerçants du web et d'ailleurs n'acceptent pas et les banquent par ailleurs, nous l'aissent entendre qu'il serait une espece en voie de disparition !  
les reponsses ne venant point, je continu a faire le tour du sujet,  
le virement bancaire est recommandé, aussi, il a un cout helas!  
salutation

Par **Visiteur**, le 15/12/2016 à 17:02

Bjr,  
Vous pouvez aussi recevoir un mail....

Par **Lag0**, le 15/12/2016 à 17:25

En fait, ce que je constate, c'est que quelques rares web-marchands demandent cette vérification par SMS. C'est une sécurité supplémentaire pour ceux qui utilisent leur vraie CB. Perso, comme vous, j'ai une e-card et ça me gêne un peut ce supplément de sécurité.

Pour ce qui est du paiement par virement, pour les 4 banques où j'ai un compte, c'est gratuit par internet.

Par **geoandjo**, le 16/12/2016 à 10:59

A pragma, bjr,  
il semble, en effet que l'on peut demander a recevoir ce numero code, par mail, ce qui resoudrai mon probleme, ici le portable n'ayant pas de couverture!

mais pour cela on ma dit de passer a la poste pour formaliser cette possibilite,  
c'est ce que je vais faire  
A,lago, bjr,  
pour ce qui est de la gratuite du virement par la banque( postale, ici ) je vais avoir la reponse,  
en faisant l'operation ce jour  
merci a vous et salutations amicales

Par **Lag0**, le **16/12/2016** à **12:00**

[citation]il semble, en effet que l'on peut demander a recevoir ce numero code, par mail,[/citation]  
Un mail représente une sécurité moindre qu'un sms car bien plus facile à pirater...

Par **geoandjo**, le **17/12/2016** à **18:31**

a lago , bjr,  
merci pour l'info  
salutation

Par **geoandjo**, le **17/12/2016** à **18:38**

bjr,  
d'apres la banque,  
ce code supplementaire demandé actuellement par les systemes de paiement mentionnant  
"verified by visa" ( ou mention equivalente )  
serait bientôt standardisé, a tous !  
amicalement

Par **Visiteur**, le **18/12/2016** à **18:22**

Bar,  
Oui, perso, j'utilise 3d secure plutôt que la e.card, mais pour la réception des SMS, êtes vous certain qu'aucun d'entre eux ne passe ?...c'est très rare maintenant!

Par **geoandjo**, le **18/12/2016** à **19:34**

bjr, categorique, ca passe pas !

Par **Visiteur**, le **14/01/2017 à 14:23**

Salutà vous,  
Pour info égard. Supprimé chez ma banque !

Par **geoandjo**, le **12/03/2017 à 10:19**

bjr  
pour payer par cheque il y a des commercants sur le web qui acceptent les cheques et envoient le produit commandé des reception du cheque ! un peux plus long mais efficace  
expl: OSCARO pieces automobiles et d'autres.  
En fait la bal est dans le camps des commerces en lignes, comme il y a des incertitudes( piratages des i cartes ) lors des paiements electroniques, le bon vieux cheque restant fiable et tres populaire, a eux de s'organiser pour capter ces clients , en ajoutant le paiement par cheque a leurs options de paiement !  
sinon au prochain piratage du 3 eme numero code, il vont en crer un quatrieme... et ainsi de suite .....?  
salutation

Par **Lag0**, le **12/03/2017 à 10:47**

Le chèque n'a plus trop la cote ! Il est de plus en plus refusé par les commerçants et les banques le rendent de plus en plus souvent payant.  
Il semble qu'il n'y ait plus qu'en France qu'il soit aussi utilisé et les banques voudraient bien le voir disparaitre, comme dans les autres pays européens.  
Donc pas sur que ce soit une solution d'avenir...

Par **jodelariege**, le **12/03/2017 à 12:50**

bonjour vous pouvez aussi recevoir le code de sécurité sur votre téléphone fixe et un automate vous donnera les numéros ;c'est ce que j'utilisais avant d'avoir un portable

Par **geoandjo**, le **12/03/2017 à 16:09**

jodeariege,  
bonjour c'est peut etres la solution a mon cas,  
les operateurs font ils tous cela, ?

Par **jodelariege**, le **12/03/2017** à **17:01**

il suffit d'appeler votre opérateur ou de voir sur internet si le votre le fait, moi je l'ai fait jusqu'à l'an dernier...dites nous après si ça marche pour vous